



Conseil communal du 02/09/2026

Réponse à l'interpellation n°41 :

« Suivi de la situation financière de la commune ; Interpellation introduite par M. MOUHSSIN Ahmed, Conseiller communal » *(ordre du jour)*

Voici les éléments de réponse que je peux apporter à l'interpellation qui est soumise au conseil communal.

Depuis le début de l'année 2026, la commune a continué à verser de manière régulière et dans les délais sa dotation au CPAS ainsi que sa dotation à la zone de police. S'agissant du Fonds régional bruxellois de refinancement des trésoreries communales (FRBRTC), les remboursements n'ont, en revanche, pas tous été effectués selon les échéances initialement prévues.

Compte tenu de la situation de trésorerie de la commune, nous avons sollicité un report des versements. Celui-ci a été accordé par l'administration pour décembre par un courriel du mois de mai contredit par un nouvel envoi fixant l'échéance de remboursement des 21 millions d'euros à fin septembre. Ceci a fait l'objet d'un courrier à l'attention du Ministre pour lequel nous sommes, comme l'ensemble de nos courriers sans aucune réponse ou dialogue.

Cette situation financière fait l'objet d'un suivi attentif de la part de la majorité. Comme cela a été proposé, chaque commission réunie pourra faire l'objet d'un point d'attention spécifique consacré à la situation financière de la commune, afin d'assurer un suivi régulier, transparent et précis de son évolution ainsi que des mesures mises en œuvre pour garantir la maîtrise des finances communales.

Par ailleurs, le point évoqué précédemment concernant la démarche engagée d'ester en justice à l'encontre de la décision d'approbation des comptes 2024 doit également être replacé dans ce contexte. Au-delà de la procédure elle-même, cette démarche soulève des questions quant à ses conséquences concrètes sur la situation financière de la commune. Elle permet, à tout le moins, de mieux comprendre ce qui apparaît comme une stratégie d'asphyxie financière de la commune que certains semblent vouloir mettre en œuvre ou favoriser. Dans ce contexte, la majorité entend rester pleinement mobilisée pour préserver les intérêts de la commune, assurer la continuité de ses services et garantir un suivi transparent de sa situation financière.

Je vous remercie pour votre attention.